

Miser sur le succès
Le Fonds d'action pour le changement
climatique (FACC)
Rapport annuel 2003-2004

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	1
Fonds d'action pour le changement climatique : Historique et mandat.....	2
Structure et administration du FACC.....	3
Rapport sur les activités et les réalisations du FACC en 2003-2004	6
<i>BÂTIR POUR L'AVENIR.....</i>	6
Processus national sur les changements climatiques	6
Orientation et coordination du gouvernement fédéral	7
Échange de droits d'émission intérieurs (EDEI).....	7
Mesures ciblées	8
Analyse et modélisation	8
Stratégies du Nord.....	9
Obligations internationales relatives à l'établissement de rapports	9
Communications	11
<i>POLITIQUE INTERNATIONALE ET ACTIVITÉS CONNEXES.....</i>	12
Pays en développement.....	13
Relations bilatérales	14
Puits et secteur forestier	14
Exportations d'énergie plus propre	15
Transfert technologique	15
<i>SENSIBILISATION DU PUBLIC.....</i>	16
Programme de sensibilisation du gouvernement du Canada.....	16
Le volet Collectivités	17
Le volet Grand public.....	17
Les Carrefours	18
Le volet Jeunesse et éducation	18
Le volet Entreprises et industrie.....	19
Le Défi d'une tonne	19
<i>SCIENCE, IMPACTS ET ADAPTATION (SIA)</i>	20
Science	20
Impacts et adaptation.....	21
<i>MESURES D'ACTION PRÉCOCE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE (TEAM)</i>	22
Faits saillants des résultats techniques pour 2003-2004	23
<i>RÉSERVE DU FACC</i>	24
Annexe A – Dépenses du FACC pour l'exercice financier 2003-2004	26

Bâtir sur le succès

Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)

Rapport annuel 2003-2004

SOMMAIRE

Le gouvernement du Canada a institué le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC) dans son budget de 1998, affectant ainsi 150 millions de dollars sur trois ans à l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre et à l'appui des mesures précoces pour lutter contre les changements climatiques. La deuxième phase triennale a été annoncée dans le Budget de 2000, et le Fonds a reçu 150 millions de dollars additionnels.

Bâtir sur le succès, le *Rapport annuel de 2003-2004 du Fonds d'action pour le changement climatique*, a pour objet de fournir des renseignements sur les résultats et les activités de l'exercice financier ayant pris fin en mars 2004. Le FACC procède selon certains principes, notamment celui de s'appuyer, dans la mesure du possible, sur des projets et des mécanismes existants; de mobiliser les provinces et territoires et le secteur privé, et de partager les coûts des initiatives communes; de s'assurer de l'existence de jalons concrets et de résultats démontrables; et de mettre en place des processus transparents qui suscitent la participation de tous les ministères fédéraux, des agences ou des organismes et des parties intéressées de l'extérieur.

Depuis la ratification du Protocole de Kyoto, les fonds de *Bâtir pour l'avenir* ont été utilisés en partie à des fins d'élaboration et d'analyse des politiques, dont l'examen des mesures du Plan d'action 2000 existant ainsi que des initiatives du Budget 2003, et ils ont contribué à la restauration de la coopération fédérale-provinciale-territoriale en matière de changements climatiques, essentiellement sous forme de relations bilatérales. De plus, dans le cadre de ses discussions avec l'industrie, les provinces et les territoires ainsi que d'autres intervenants, le Groupe des grands émetteurs finaux de Ressources naturelles Canada sera le chef de file de l'élaboration d'un cadre qui permettra la création d'un marché d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre au Canada.

Le travail de négociation du volet International, qui vise à atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques au niveau mondial, s'est poursuivi. L'influence du Canada a continué de croître auprès des pays en développement et des pays moins avancés. Des travaux préparatoires ont débuté concernant un futur système de changement du climat mondial dans l'annexe 1 du groupe d'experts de l'OCDE, et des études de recherche ont été commandées concernant les scénarios à long terme les plus probables.

Le volet Sensibilisation du public a été très actif dans le domaine de la publicité et du financement de nombreux projets par l'intermédiaire des Carrefours et de quatre séries de projets livrés en partenariat (grand public, jeunes et éducateurs, collectivités, et entreprises et industrie). Les projets ont comporté des activités de sensibilisation auprès du monde de l'enseignement, des campagnes en milieu de travail pour promouvoir la sensibilisation des employés, et des documentaires télévisés faisant la démonstration des impacts et des mesures d'atténuation. Les recherches de suivi menées au printemps de 2003 révèlent que les activités de sensibilisation du public ont contribué à une hausse de la sensibilisation aux changements climatiques et des inquiétudes qu'ils génèrent, ainsi que du sentiment de responsabilité personnelle qu'éprouvent les Canadiens. Les Canadiens ont reconnu dans une proportion de 78 % pouvoir faire quelque chose pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques, ce qui constitue une hausse par rapport au taux de 54 % constaté en 1998. Cette hausse du sens des responsabilités est généralisée, quels que soient les groupes d'âge, de revenu et d'instruction.

Dans le domaine des sciences, les réalisations ont été notamment : le financement de trois nouveaux projets de scénarios climatiques; le soutien du 3^e Congrès du Programme international géosphère biosphère, à Banff, en Alberta; le soutien du Bureau du projet ACSYS international et du projet CliC sur le climat et la cryosphère; l'achèvement, l'impression et l'affichage sur Internet de fiches techniques sur les thèmes de la surveillance du système climatique, de la modélisation du climat et de l'Arctique; et le suivi de tous les projets en cours dans les domaines de la modélisation, des processus de système et des scénarios climatiques.

Le programme Science, impacts et adaptation a accordé plus d'importance à la compréhension du processus d'adaptation. On a poursuivi les travaux relatifs à 43 projets menés par des chercheurs des universités, des pouvoirs publics et du secteur privé partout au Canada, et mettant l'accent sur les ressources en eau, l'agriculture, les pêches, la santé humaine, la sylviculture et la gestion des côtes. Parmi les projets achevés concernant les impacts et les mesures d'adaptation importants figurent l'évaluation de la gestion des eaux frontalières et transfrontalières, les mesures d'adaptation du niveau de l'eau pour le fleuve Saint-Laurent, ainsi que la vulnérabilité de la santé humaine et les méthodes d'adaptation de la santé du public.

TEAM a continué à encadrer avec réussite les efforts de R et D à long terme déployés par les divers ministères fédéraux qui mettent l'accent sur l'atténuation des changements climatiques. L'importance des investissements privés ultérieurs effectués par diverses entreprises qui ont collaboré aux efforts à long terme de R et D du gouvernement fédéral est l'un des indicateurs clés de la réussite du rôle de TEAM. On estime à 50 et 300 millions de dollars respectivement les investissements commerciaux effectués en fonds publics et privés, suite à l'achèvement des projets TEAM. La période actuelle est une période de réduction progressive de projets déjà financés et donc, seuls deux nouveaux projets ont été lancés.

Par le truchement de la Réserve du FACC, le financement consenti a aidé BIOCAP Canada à coordonner des réseaux de recherche nationaux à vocation universitaire avec des scientifiques et d'autres parties intéressées, afin de traiter des thèmes concernant la gestion des émissions de gaz à effet serre dans la biosphère. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) a déployé des efforts pour aider les producteurs à comprendre les sources agricoles de gaz à effet de serre et à atténuer les effets des changements climatiques. GLOBE 2004 a réuni 1 800 délégués du monde entier lors d'une conférence consacrée à l'étude des derniers développements en matière de durabilité des entreprises, de politiques énergétiques et de changements climatiques, ainsi que de projets visant à construire des villes durables. Une étude a été menée pour évaluer les risques et les avantages pour la santé qui découlent de l'utilisation généralisée de l'éthanol comme additif entrant dans la composition de l'essence pour les automobiles.

Fonds d'action pour le changement climatique : Historique et mandat

Conscient que les changements climatiques constituent l'un des défis environnementaux les plus sérieux de notre époque, et que de tels défis requièrent une diversité d'actions et d'approches, le gouvernement du Canada a institué, dans son budget de 1998, le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC).

Dans le cadre du FACC, 150 millions de dollars ont été alloués sur trois ans pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre et soutenir les mesures précoces de lutte contre les changements climatiques. Les objectifs ont été atteints par la mise à profit des programmes existants et la création de partenariats en matière de changements climatiques avec les provinces et les territoires, les intervenants et d'autres parties.

Pour la période de 1998 à 2001, le FACC englobait quatre volets intégrés : Bâtir la fondation; Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM); Science, impacts et adaptation (SIA); Sensibilisation du public (SP).

De nombreuses réalisations ont vu le jour durant ces trois premières années dont :

- le développement et le lancement de la *Stratégie nationale de mise en oeuvre*, le *Premier plan national d'activités sur le changement climatique* et le *Plan du Canada sur les changements climatiques* de 2000;
- l'analyse et la modélisation pour évaluer les conséquences économiques et environnementales pour le Canada de diverses approches en vue d'atteindre la cible de Kyoto et d'aider au développement d'un plan d'action futur;
- des démonstrations concrètes et visibles des technologies de lutte contre les changements climatiques qui appuient le développement économique durable grâce au volet TEAM, un investissement additionnel de 60 millions de dollars ayant généré, par effet de levier, des fonds complémentaires de 500 millions de partenaires du secteur privé;
- le financement à frais partagés de la recherche sur la science du climat, et les impacts et l'adaptation dans ce domaine, à laquelle ont participé des scientifiques et des intervenants, et qui a permis d'élargir considérablement la base des connaissances sur le fonctionnement des principaux éléments du système climatique, les impacts possibles et les techniques d'adaptation;
- la sensibilisation de plus de deux millions de Canadiennes et de Canadiens à la question.

Du fait du succès des trois premières années, le gouvernement du Canada a lancé une deuxième étape du FACC dans son Budget 2000 avec un crédit de 150 millions de dollars pour un mandat de trois ans qui se termine à la fin de l'exercice financier 2003-2004.

Des renseignements détaillés sur les résultats et les activités de la troisième année de ce nouveau mandat figurent dans le présent rapport : *Bâtir sur le succès*, le *Rapport annuel 2003-2004 du Fonds d'action pour le changement climatique*.

Structure et administration du FACC

Le Secrétariat du changement climatique du gouvernement fédéral est responsable de l'administration centrale du Fonds d'action pour le changement climatique. Chaque volet relève d'un ministère, et certains comportent des sous-catégories différentes regroupant plusieurs ministères fédéraux.

Environnement Canada et Ressources naturelles Canada sont les ministères responsables du FACC. Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada, le ministère des Finances, Santé Canada, Industrie Canada, le ministère des Affaires étrangères, Pêches et Océans Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Affaires indiennes et du Nord canadien apportent aussi une contribution significative et y ont engagé des ressources.

Les principes de gestion du FACC sont les suivants : bâtir, dans la mesure du possible, sur les initiatives et les mécanismes en place; mobiliser les provinces et les territoires ainsi que le secteur privé et partager les coûts; s'assurer de franchir des étapes concrètes et d'avoir des résultats démontrables; établir des processus transparents qui touchent tous les ministères fédéraux, ainsi que les agences et organismes et les parties intéressées de l'extérieur.

Ces principes directeurs sont à la base des cinq volets de la période de 2001 à 2004 :

Bâtir pour l'avenir : Le volet « Bâtir pour l'avenir » appuie les efforts de tous les secteurs, des gouvernements et de la société afin de s'attaquer aux changements climatiques, de faire en sorte que le Canada soit en mesure de prendre des décisions stratégiques pour l'avenir sur les approches et les options permettant de conclure des ententes et d'aider à respecter ses obligations internationales relatives à la présentation de rapports sur les émissions de gaz à effet de serre. Ce volet appuie la coordination fédérale et les processus fédéraux/provinciaux/territoriaux sur les changements climatiques; le Fonds investit dans la collecte de données, l'analyse, la modélisation et l'élaboration de politiques, ainsi que dans des consultations publiques et des activités de communication.

Politique internationale et activités connexes : Le volet international aide le Canada à optimiser son habileté à respecter ses engagements en vertu du Protocole de Kyoto au meilleur coût possible en utilisant pleinement les mécanismes de Kyoto. Il aide également à garantir des conditions favorables pour les puits et d'autres mesures, et il contribue aux objectifs mondiaux en matière de changements climatiques en préconisant l'engagement de tous les pays à opérer des réductions d'émissions au niveau mondial au sein d'un futur régime de changements climatiques. Il garantit des conditions de concurrence plus équitables pour le Canada en optimisant la participation des principaux pays développés et pays en développement au Protocole de Kyoto, et il maximise les occasions pour les entreprises canadiennes de participer à des initiatives et à des projets internationaux sur les changements climatiques.

Sensibilisation du public : Le volet Sensibilisation du public (SP) vise à conscientiser les Canadiennes et les Canadiens à la question des changements climatiques et à encourager chaque province et territoire à agir. Ce volet appuie divers projets, tels des sites Internet, des présentoirs dans des musées et du matériel didactique. Les réseaux de Carrefours (centres provinciaux et territoriaux d'information et de coordination pour la SP) et le financement de projets font également partie de ce volet. Les projets de partenariat s'intègrent dans quatre secteurs d'activité : les collectivités (encourager l'action municipale et des stratégies communautaires de réduction des gaz à effet de serre); les jeunes et les enseignants (promouvoir l'enseignement de la science des changements climatiques, depuis la maternelle jusqu'au secondaire, et faire appel à l'énergie et aux valeurs des jeunes à titre de catalyseurs de l'action); les entreprises et les industries (encourager les gestionnaires et les employés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre); le grand public (accroître la compréhension des changements climatiques chez les Canadiennes et les Canadiens, et les inciter à agir).

Science, impacts et adaptation : Le volet Science, impacts et adaptation vise à promouvoir l'acquisition de connaissances sur l'ampleur, le taux et la distribution régionale des changements climatiques et de leurs impacts au Canada, et à accroître la capacité du pays de s'adapter. Quelques exemples d'activités : la modélisation climatique à l'échelle régionale et mondiale; l'élaboration de scénarios climatiques pour les travaux de recherche sur les impacts et l'adaptation; des recherches sur les principaux processus du système climatique d'importance pour le Canada; l'analyse, l'évaluation, la coordination et la communication de la science du système climatique; la recherche sur les impacts et l'adaptation afin d'obtenir de nouvelles données sur la vulnérabilité du Canada aux changements climatiques dans des secteurs tels que les ressources en eau, la santé et l'approvisionnement alimentaire dans toutes les régions du pays; un apport à l'élaboration des stratégies d'adaptation. Cette dernière activité est surtout importante dans les régions et les secteurs où l'on ressent déjà les impacts et où les décisions ont des conséquences à long terme.

Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM) : Le volet TEAM appuie les programmes fédéraux de financement de projets technologiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre au pays et à l'étranger, tout en soutenant le développement économique et social. TEAM réunit des partenaires de tous les ordres de gouvernement, de l'industrie et des collectivités.

Outre ces cinq volets, la Réserve du FACC sert à financer des projets qui dépassent la portée ou les budgets des cinq autres volets de base.

Au cours de la dernière année du FACC, une base de données élaborée sur les projets a été créée et elle couvre l'intégralité des six années de l'initiative. Cette base de données comprend des détails sur 600 projets dont de brèves descriptions du travail effectué, le volet ou le bloc du FACC en vertu duquel le projet a été financé, le montant du financement fourni par FACC, la date de début et de fin du projet, les promoteurs du projet et les coordonnées des personnes-ressources; le tout peut être consulté à <http://www.changementsclimatiques.gc.ca/francais/ccafdb/>.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU FACC EN 2003-2004

Les activités et les résultats sont présentés pour chaque volet du FACC. Ils comprennent une courte explication du volet, un aperçu de l'année écoulée et certains points saillants d'activités spécifiques.

Bâtir pour l'avenir

Bâtir pour l'avenir appuie le processus national sur les changements climatiques et l'élaboration de politiques fédérales pour trouver des solutions aux changements climatiques.

Le volet Bâtir pour l'avenir est la principale source d'appui au processus national sur les changements climatiques. Cet appui aux efforts d'élaboration d'une stratégie nationale et coordonnée guide les décisions du Canada sur les approches et les options menant à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques, y compris la décision sur la ratification du Protocole de Kyoto; il participe à l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et à la préparation des rapports nécessaires pour respecter les obligations internationales en matière de présentation de rapports; et il comprend des activités variées de communications sur les changements climatiques.

Processus national sur les changements climatiques

Pour donner suite à l'engagement pris par les premiers ministres en 1997, le processus national sur les changements climatiques a été établi en 1998 afin de formuler une réaction canadienne aux changements climatiques et d'étudier les conséquences du Protocole de Kyoto pour le Canada. Géré conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce processus national continu implique tous les ordres de gouvernement, l'industrie, les groupes environnementaux, les collectivités, les particuliers et d'autres intervenants.

La contribution du gouvernement fédéral au processus national a été réalisée par le biais de nombreuses activités financées par le FACC et visant une exploitation efficace des mécanismes du processus national. Les mécanismes incluent : la Réunion mixte des ministres de l'Énergie et de l'Environnement (RMM), un comité formé des ministres de l'Énergie et de l'Environnement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux; le comité de coordination national des questions atmosphériques en matière de changements climatiques (CCNQA-CC), le Comité directeur national des questions atmosphériques au niveau des sous-ministres (CDNQA). Ces groupes de travail ont mis l'accent sur l'analyse et la modélisation, l'échange des émissions intérieures et des mesures ciblées. Le groupe de travail sur les impacts et l'adaptation poursuit également la mise au point d'un cadre d'adaptation national. La contribution fédérale comprend aussi le développement et la coordination des positions fédérales au sein du processus national, et des compétences en matière d'analyse, de modélisation et d'élaboration des stratégies.

Depuis la ratification du Protocole de Kyoto, de nombreux aspects du PNCC ont été mis en suspens. On a mis l'accent sur le rétablissement de la coopération fédérale-provinciale-territoriale en matière de changements climatiques, essentiellement par le truchement des relations bilatérales.

Pour la période 2003-2004, les faits saillants sont, entre autres :

- Une invitation des provinces ou territoires, en avril 2003, à participer à l'élaboration d'un protocole d'entente (PE) bilatéral de coopération en matière de changements climatiques, qui traite des priorités mutuelles d'intervention à l'égard des changements climatiques. Des PE ont été signés ultérieurement avec le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et l'Ontario; deux autres documents attendent la signature ministérielle et des négociations sont en cours avec d'autres administrations;
- Une rencontre des provinces et des territoires, en novembre 2003, pour étudier les initiatives et le financement du gouvernement fédéral concernant les changements climatiques et pour faire le point sur l'avancement des PE;
- Des rencontres des parties intéressées tout au long de cette période.

Orientation et coordination du gouvernement fédéral

Plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral ont des responsabilités afférentes aux changements climatiques et aux questions connexes, et travaillent de concert à l'élaboration des stratégies fédérales sur les changements climatiques. Le Secrétariat du changement climatique coordonne ces efforts, appuie le développement des politiques et agit comme gestionnaire central des initiatives horizontales et des autres projets sur les changements climatiques. Le FACC a également fourni un financement à divers organismes centraux, qui ont :

- Fourni des services de gestion et de secrétariat au comité spécial sur les changements climatiques et le processus du Cabinet. Cela a inclus la présidence des processus des sous-ministres et des sous-ministres adjoints, afin de fournir le soutien nécessaire aux ministres;
- Fourni une coordination, une gestion et un encadrement des politiques stratégiques, concernant en particulier la planification de la transition;
- Effectué des travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre de gestion et de responsabilisation horizontal pour tous les programmes sur les changements climatiques, ce qui permettra une amélioration du suivi, de l'examen et du compte rendu relativement au rendement global du gouvernement fédéral concernant ses engagements en matière de changements climatiques.

Échange de droits d'émission intérieurs (EDEI)

Un système d'échange de droits d'émission intérieur constitue l'un des mécanismes qui permet à l'industrie de disposer d'options flexibles pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à un moindre coût, tout en promouvant la détermination de prix, en récompensant l'innovation, en appuyant la compétitivité de l'industrie canadienne et en offrant des incitatifs à la mise au point de technologies de réduction des émissions.

Le Groupe des grands émetteurs finaux de Ressources naturelles Canada a été créé à la fin de 2002, ayant pour responsabilité de collaborer avec les autres ministères du gouvernement et les secteurs clés de

l'industrie en vue de mettre en œuvre la politique définie dans le Plan du Canada sur les changements climatiques, ainsi que de réduire les émissions annuelles de gaz à effet de serre par ces secteurs industriels. Par l'entremise de discussions avec l'industrie, les provinces et les territoires, ainsi que d'autres parties intéressées, le Groupe des grands émetteurs finaux dirigera les travaux d'élaboration d'un cadre qui permettra la création d'un marché d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre au Canada.

En 2003-2004, les réalisations clés ont été, entre autres :

- Un accord entre le gouvernement du Canada et le Groupe de travail canadien sur le marché du carbone, qui inclut des entreprises canadiennes de pointe et d'autres parties intéressées, concernant une série de principes en matière de conception et de fonctionnement d'un marché canadien des émissions de gaz à effet de serre;
- La publication d'un certain nombre de documents de travail par le Groupe des grands émetteurs finaux à propos des options relatives à une structure législative qui constituerait le cadre des obligations des grands émetteurs finaux et de l'échange des émissions au Canada;
- La publication de divers documents de travail détaillant les définitions des permis, leur distribution et le fonctionnement du système d'échange de droits d'émission intérieur;
- Des progrès importants en matière d'attribution de permis aux grands émetteurs finaux sur la base de la production, ainsi que relativement aux options de mise en conformité auxquelles ils auraient accès.

Mesures ciblées

Le Groupe de coordination des mesures ciblées, un groupe de travail fédéral, provincial et territorial relevant du Processus national sur les changements climatiques (PNCC), a reçu comme tâche d'élaborer des mesures stratégiques nationales qui pourraient faire l'objet de simulations dans le cadre des travaux analytiques nationaux du Groupe d'analyse et de modélisation.

Dans les travaux de modélisation antérieurs, il était parfois difficile de faire une distinction entre les impacts des diverses mesures ciblées en raison des interactions entre les mesures et les rétroactions des modèles, et du fait que les résultats étaient souvent présentés pour l'ensemble d'un niveau sectoriel. Il a donc été difficile de déterminer si les modèles simulaient correctement les mesures ciblées ou si les mesures mêmes, prises séparément, se comportaient comme prévu.

Le Groupe de coordination a octroyé un contrat à la Policy Assessment Corporation et au Canadian Energy Research Institute pour réaliser des simulations de mesures individuelles sur une base indépendante en se servant du modèle Énergie 2020. Les provinces et les territoires ont participé à ce travail. Les résultats ont permis de préciser la modélisation des mesures individuelles qui ont été incorporées à d'autres processus de modélisation. Il est maintenant possible de voir d'une façon globale à quel point diverses mesures ciblées pourront être efficaces.

Analyse et modélisation

La compréhension des impacts de la conception stratégique et de la mise en œuvre des options possibles pour atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques a progressé grâce aux efforts des ministères fédéraux.

En plus de faire avancer les travaux du groupe des Mesures ciblées en 2003-2004, les ministères fédéraux ont concentré leurs efforts à améliorer la capacité de modélisation intégrée pour analyser et évaluer les conséquences environnementales et économiques des initiatives stratégiques sur les changements climatiques.

Voici entre autres, les faits saillants des travaux entrepris en 2003-2004 :

- Des progrès importants dans la mise au point du nouveau modèle de Ressources naturelles Canada, actuellement à l'étape de la mise à l'essai finale, qui devrait être terminée à la fin de 2004. Le nouveau modèle servira à effectuer des projections ultérieures de l'énergie et des émissions, et il constituera le cadre intégré des analyses stratégiques;
- La poursuite des améliorations du modèle Énergie 2020 d'Environnement Canada ainsi que du modèle économique d'estimation des principaux contaminants atmosphériques (PCA);
- La création d'un dépôt de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'utilisation des sols et la gestion de l'aménagement du territoire, avec des améliorations de ses modèles régionaux sur l'agriculture et les émissions;
- Un certain nombre d'initiatives de Transports Canada pour réunir des données sur l'activité des véhicules, la consommation de carburant et la congestion de la circulation, ainsi que trois autres projets de modélisation, en rapport avec les mesures de réduction des transports, la congestion et le transport urbain;
- Une amélioration des Équilibres de l'offre et de la demande en énergie à Statistique Canada, qui sont essentiels au calcul des gaz à effet de serre et à l'élaboration des politiques.

Stratégies du Nord

Le FACC fournit une aide financière à coûts partagés aux initiatives visant l'élaboration de stratégies et d'options pour trouver des solutions aux changements climatiques dans le Nord canadien. Dans le passé, des fonds ont été versés à trois initiatives pluriannuelles, une par territoire. Une d'entre elles était encore en vigueur en 2003-2004 : il s'agit des activités de l'Échange sur les climats du Nord (ECN), créé pour développer une compréhension commune et de promouvoir l'action contre les changements climatiques dans le Yukon et le nord circumpolaire.

Obligations internationales relatives à l'établissement de rapports

En tant que membre signataire de la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC), le Canada doit respecter ses obligations internationales relatives à l'établissement de rapports sur les inventaires des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les sources et les puits de carbone. De plus, des exigences encore plus strictes à cet égard entreront en vigueur avec le Protocole de Kyoto. Le FACC a appuyé des activités pour faire en sorte que le Canada puisse continuer de respecter ses obligations actuelles et continues en matière de rapports dans le cadre des deux initiatives.

Inventaires des gaz à effet de serre

L'inventaire national des gaz à effet de serre constitue la mesure ultime qui servira à déterminer si, à l'avenir, un pays respecte ses obligations relatives à l'établissement de rapports, en vertu de la CCNUCC

et du Protocole de Kyoto. Les progrès seront évalués au moyen d'un ensemble de méthodes d'inventaire et de lignes directrices sur l'établissement des rapports, convenues à l'échelle internationale.

À titre de mesure provisoire, en attendant l'adoption d'un système d'établissement de rapports dans le cadre du Protocole de Kyoto, des exigences de préparation de rapports plus sévères ont été adoptées en vertu de la CCNUCC. Les Parties à l'Annexe 1 doivent maintenant présenter un compte rendu et publier une communication nationale annuelle comportant un inventaire des émissions et des réductions de gaz à effet de serre, ainsi qu'un rapport d'inventaire national qui comprend l'analyse des tendances sectorielles. En outre, une des exigences stipule qu'il faut soumettre et publier un rapport d'inventaire annuel sur les activités de bonnes pratiques. Celles-ci comprennent l'assurance et le contrôle de la qualité, des procédures de vérification interne, des analyses des incertitudes, l'identification des principales sources et la corrélation des tendances.

Les initiatives financées au cours de l'exercice financier 2003-2004 s'appuient sur des activités déjà financées par le FACC et portent sur du travail scientifique et technique connexe au développement des méthodes, à l'élaboration des stratégies, au renforcement des capacités, aux obligations internationales et intérieures relatives à l'établissement de rapports, et aux dispositions d'orientation dans les domaines des sources et des puits de gaz à effet de serre.

Les principales réalisations étaient, entre autres :

- L'établissement et le maintien d'un système national officiel de rapports sur les émissions de gaz à effet de serre;
- La préparation et la publication d'un Rapport d'inventaire national détaillé et à jour, y compris une Analyse des tendances;
- La mise en œuvre des procédures de vérification internes adéquates dont les grandes lignes figurent dans le Good Practice Guidelines for National Inventories;
- Une présentation à la CCNUCC sur la Comptabilisation des produits forestiers pour présenter la position du Canada sur la façon de faire la comptabilisation des produits forestiers;
- Des représentations par des experts lors de négociations et de forums internationaux, y compris la planification et l'élaboration du programme de travail sur l'Utilisation et les modifications dans l'utilisation des sols et la foresterie (LULUCF) par le Groupe d'experts intergouvernemental (GIEC) sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre;
- La poursuite des travaux d'un projet de renforcement des capacités avec la Chine pour respecter ses obligations nationales en matière de rapports et de communications en vertu de la CCNUCC;
- La poursuite du travail via le Centre de vérification des gaz à effet de serre (GES) pour renforcer les mesures volontaires dans tous les secteurs de l'économie afin de paver la voie à des instruments fondés sur le marché.

Mesure et surveillance des stocks de carbone forestier

Afin de respecter les obligations internationales actuelles et futures relatives à l'établissement de rapports, il faudra apporter des améliorations aux systèmes d'information actuels du Canada et aux données sur les sources et les puits de carbone forestier. À cette fin, des fonds du FACC sont alloués à la conception et à la mise en œuvre du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports

concernant le carbone des forêts (SNSCPRCF); à la création de partenariats à coûts partagés avec les provinces, les territoires et l'industrie; à l'élaboration de méthodes et de systèmes; à la création d'expériences pilotes opérationnelles; à la mise en évidence des décalages scientifiques; et à la vérification de la conformité aux obligations internationales relatives à l'établissement des rapports.

Les principales composantes du cadre de mesure et de surveillance des stocks de carbone forestier sont : un modèle amélioré du bilan du carbone du secteur forestier du Canada (CBM-CFS 2); la mise au point de méthodes pour surveiller et assurer le suivi des changements forestiers; et un nouvel inventaire national pour obtenir une évaluation constante de l'étendue, de l'état et du développement durable des forêts du Canada.

Les grandes réalisations pour 2003-2004 ont été :

- De nouvelles ententes de contribution à l'Inventaire forestier national (IFN) ont été signées avec la Saskatchewan, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que les Territoires du Nord-Ouest. De plus, les procédures de compilation de l'IFN pour résumer les données photographiques et les tracés au sol ont été mises au point et documentées;
- L'achèvement des révisions importantes du modèle du bilan du carbone du secteur forestier du Canada (CBM-CFS3), ce qui inclut l'élaboration d'un système de portée opérationnelle, et des révisions ultérieures pour préparer le modèle à son rôle de comptabilisation du carbone forestier national sont prévues;
- Un Inventaire national du boisement, un système de collecte et de déclaration en ligne des activités de boisement au Canada, est en cours d'élaboration. Divers essais de boisement ont également été effectués et analysés dans diverses provinces;
- Plusieurs présentations ont été effectuées, dont certaines lors du Congrès forestier mondial à Québec (septembre 2003), sur la conception du SNSCPRCF.

Communications

Les activités de communications du FACC ont pour but de sensibiliser le public aux actions nationales de lutte contre les changements climatiques ainsi qu'aux développements à l'étranger. Les activités de communications ont une importance particulière pour aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les communications sur les changements climatiques continuent de fournir avis et soutien en matière de communications aux programmes et activités nationaux et internationaux qui visent la réduction des émissions des gaz à effet de serre et le traitement des impacts et des changements climatiques. À l'échelon national, les Canadiennes et les Canadiens se voient incités à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par le truchement du programme du Défi d'une tonne. À l'échelle internationale, le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto et les communications continuent de souligner les efforts déployés par le Canada pour respecter ses obligations aux termes du protocole.

Voici certains des faits saillants pour 2003-2004 :

- Le lancement du programme du Défi d'une tonne pour encourager les Canadiens à réduire leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre de 20 %, ou d'environ une tonne;
- La production et la distribution de deux séries de documentaires encensés par la critique sur les changements climatiques : la série primée Mission arctique de l'Office national du film du Canada, en cinq parties, déjà vue par 12 millions de personnes au Canada, aux États-Unis et en France, selon les estimations; et Le grand réchauffement, de Stonehaven Productions, un documentaire en trois parties filmé dans huit pays sur quatre continents;
- Plus de 50 activités pour souligner les mesures nationales concernant les changements climatiques;
- Une participation à un certain nombre de conférences nationales et internationales sur les changements climatiques;
- Un sondage d'opinion publique pour évaluer la sensibilisation des Canadiens aux changements climatiques et leur compréhension à cet égard, ainsi que leur appui au Protocole de Kyoto et leur volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les recherches ont montré que l'appui des Canadiens à la ratification du Protocole de Kyoto avait relativement augmenté, passant de 79 % à 82 %, de mars 2003 à mars 2004. Près des deux tiers (63 %) des Canadiens estiment que le Protocole constitue la meilleure façon de traiter les changements climatiques. Plus de 90 % des Canadiens sont convaincus qu'ils ont, vis-à-vis de la prochaine génération, la responsabilité de faire tout leur possible pour corriger les changements climatiques.

Politique internationale et activités connexes

Le volet international aide le Canada à optimiser son aptitude à respecter ses engagements de Kyoto, contribue aux objectifs mondiaux sur les changements climatiques et augmente les débouchés pour les entreprises canadiennes dans le cadre des initiatives et des projets internationaux relatifs aux changements climatiques.

Le volet Politique internationale et activités connexes relatives aux changements climatiques relève du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence canadienne de développement international, d'Environnement Canada, de Ressources naturelles Canada, d'Industrie Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Chaque ministère ou organisme a un domaine de spécialisation et un ensemble de résultats escomptés.

À la suite des ententes historiques conclues aux Conférences des parties de Bonn et de Marrakech tenues en 2001, le Canada a poursuivi ses travaux constructifs pour défendre les intérêts du Canada et promouvoir les priorités canadiennes lors des négociations dans un contexte marqué par les nombreuses questions épineuses auxquelles doit répondre la communauté internationale concernant les modalités et le type de structure après 2012, avec ou sans entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Ce débat a débuté plus particulièrement au sein de forums intergouvernementaux spécialisés comme le groupe d'experts de l'annexe I de l'OCDE/AIE, ainsi que d'un certain nombre de groupes informels. Le Canada a été très actif lors de ces débats et il a collaboré étroitement notamment avec les spécialistes et les experts du Japon et des principaux pays en développement, pour mettre sur pied un programme commun. En résumé, le Canada est bien placé pour assumer un rôle de leadership lors des futures négociations qui seront lancées dès 2005, aux termes du Protocole de Kyoto.

Une autre réalisation importante a été d'encourager la recherche mondiale sur une analyse stratégique du Protocole de Kyoto par des centres d'excellence, telle qu'élaborée dans le cadre des Accords de Bonn et de Marrakech. Il s'est entrepris une série d'études pour ouvrir le dialogue politico-scientifique au niveau international sur les diverses options qui permettront d'établir un régime mondial à long terme relatif aux changements climatiques, en mettant l'accent sur les efforts d'atténuation et d'adaptation.

Pays en développement

Une stratégie d'engagement des pays en développement incite maintenant plus de 50 pays en développement à mieux comprendre et appuyer les positions du Canada dans les négociations sur les changements climatiques. L'influence importante du Canada dans le processus de négociation entre le Groupe des 77 (G-77) et la Chine, en particulier auprès des pays moins avancés (PMA), des pays francophones et de ceux du groupe africain, s'est accrue considérablement. Le Canada a contribué directement au processus de négociation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en offrant son appui au Secrétariat de la Convention-cadre pour ses activités et ses ateliers.

Pour résoudre les problèmes des pays en développement, le Canada est membre de trois organismes spécialisés créés par le processus international des changements climatiques, à savoir le Groupe consultatif d'experts (GCE) en matière de communications nationales des pays non visés à l'annexe 1 (Affaires étrangères) de la CCNUCC; le Groupe d'experts en transfert de technologie (GETT) de la convention-cadre de l'ONU (Ressources naturelles Canada) et le Conseil de direction du Mécanisme pour un développement propre (Affaires étrangères). La participation du Canada au Groupe consultatif d'experts (GCE) en matière de communications nationales des pays non visés à l'annexe 1 a accru le prestige et l'influence du Canada. De plus, cette participation active a contribué aux efforts pour améliorer la qualité de la formation que les pays en développement fournissent aux institutions de la Convention concernant les inventaires de gaz à l'effet de serre, la vulnérabilité et l'adaptation ainsi que d'autres aspects de leurs programmes nationaux relatifs aux changements climatiques. L'expertise canadienne en matière de mise au point et de transfert de technologies respectueuses de l'environnement a également été reconnue au cours de l'année écoulée, avec l'élection d'un Canadien à la présidence du GETT, qui est aussi représentant régional du groupe de coordination du GETT. Lors de la récente CdP 9, le Canada a contribué efficacement à la rédaction et à l'approbation d'un programme de travail ambitieux pour 2004, dans le cadre des efforts élargis du Canada pour promouvoir l'engagement à plus long terme des pays en développement à l'égard du problème des changements climatiques.

Lors de négociations sur la convention-cadre, le Canada a mis en avant ses objectifs consistant à accroître l'engagement des pays en développement grâce à la création réussie d'un processus de débat sur les questions d'adaptation et d'atténuation pertinentes à toutes les parties (dans le passé, les débats sur l'adaptation étaient limités essentiellement aux questions ne figurant pas à l'annexe 1, alors que l'atténuation était confinée aux points à l'ordre du jour de l'annexe I). On a saisi cette possibilité d'examiner les questions d'atténuation avec des pays ne figurant pas à l'annexe I.

Le Canada a également milité avec succès en faveur d'un processus de renforcement de la base de données de la convention, ce qui renforcera les engagements bilatéraux au sein du système international de changements climatiques, en améliorant la capacité des parties d'évaluer les options et en améliorant leur confiance collective à l'égard des données et des outils utilisés pour l'analyse des futures interventions.

Des négociations ont mené à la mise sur pied de trois nouveaux fonds spéciaux : Le Fonds pour les pays les moins avancés, le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto. Ces trois fonds se sont avérés essentiels pour obtenir l'appui du G-77 et de la Chine lors de la conclusion des négociations du Plan d'action de Buenos Aires (PABA). L'ACDI a aussi

contribué à l'élaboration et à l'adoption des lignes directrices pour la préparation des Programmes d'action pour l'Adaptation nationale afin de permettre aux PMA d'identifier leurs besoins urgents d'adaptation et d'avoir accès à des subventions pour y répondre.

Relations bilatérales

Le Canada a élargi et intensifié son engagement bilatéral avec les pays clés en matière de changements climatiques, afin d'appuyer ses propres objectifs à cet égard. Cette approche bilatérale est l'un des volets clés du programme de Politique internationale, qui vise à paver la voie à un futur système de changements climatiques qui repose sur des efforts différenciés et convergents pour traiter le problème des changements climatiques en fonction des capacités.

En particulier, le Canada et les États-Unis ont examiné les progrès accomplis dans le cadre des travaux du Groupe de travail bilatéral sur les changements climatiques, en mettant sur pied une vidéoconférence qui s'est tenue en mai 2003, au cours de laquelle on a constaté avec satisfaction l'inventaire des activités conjointes reliées au changement climatique. Les progrès ont été examinés dans l'optique de cerner des domaines de coopération future ou élargie.

Une déclaration conjointe sur les changements climatiques a été signée à l'occasion de la visite de l'ancien premier ministre Jean Chrétien en Chine, en octobre 2003. La première réunion du Groupe de travail conjoint Canada-Chine a eu lieu à Vancouver, en 2004. Le thème de la réunion était l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Il en est découlé un plan d'action convenu de coopération en 2004 dans les domaines suivants : urbanisation viable; MDP; agriculture et développement rural viables; coopération technologique; dialogue politique et scientifique.

On a également cherché à renforcer la coopération et les liens en rapport avec les changements climatiques avec d'autres grands émetteurs de pays en développement, comme l'Inde et la Corée du Sud, dans le but de les inciter à intervenir contre les changements climatiques dans le contexte du développement durable.

Puits et secteur forestier

Des activités d'analyse et de promotion des puits à l'échelle internationale appuyant la mise en œuvre de Kyoto ont été menées pour maximiser la contribution que pourraient apporter les puits forestiers à la poursuite d'un objectif canadien à l'égard de Kyoto. Cela incluait le soutien des positions de négociation à Kyoto, l'analyse et la prise de décisions découlant de l'accord international, la participation aux processus du GIEC, et l'analyse et l'élaboration de politiques en rapport avec la mise en œuvre des accords de Marrakech.

La participation suivie des scientifiques du Service canadien des forêts (SCF) aux travaux cruciaux du GIEC a permis de s'assurer que les circonstances actuelles au Canada ainsi que les caractéristiques des forêts canadiennes trouveront un écho dans l'élaboration des conseils scientifiques pour mesurer le carbone forestier. Ce travail influera sur la comptabilisation de la première période d'engagement ainsi que sur les négociations des puits reliées aux objectifs de la seconde période d'engagement. Le gouvernement du Canada a contribué au GIEC en fournissant un scientifique chevronné du SCF en qualité d'auteur principal et de coordonnateur du chapitre du GIEC sur le Recueil de pratiques exemplaires (RPE) sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (LULUCF), pour le compte rendu relatif au Protocole de Kyoto. Un second scientifique de premier plan a participé en tant que réviseur du Recueil de pratiques exemplaires, tout en contribuant à l'élaboration des définitions et des méthodologies relatives à un rapport sur la remise en végétation et la dégradation des forêts. Au cours d'un atelier sur invitation uniquement, le Canada a participé aux travaux consacrés à

l'établissement d'une distinction entre les effets humains directs sur les puits et les effets naturels et indirects.

Le FACC a également appuyé financièrement les négociations directes et les analyses, y compris les coûts supplémentaires reliés à la participation aux négociations de la 9^e conférence des parties signataires de la CCNUCC, et des 18^e et 19^e sessions de ses organes subsidiaires. Par exemple, un soutien a été accordé à un atelier qui s'est tenu au Brésil sur les règles visant le boisement et le reboisement dans les MDP, qui a facilité l'avancement des négociations relatives à cet enjeu.

Trois études analytiques ont été menées pour évaluer les répercussions potentielles à long terme de l'inclusion de la gestion des forêts (GF) dans la comptabilisation du Canada (décision qui devra être prise d'ici 2006), et pour appuyer les décisions relatives à la façon de mettre en application la définition de la GF convenue à l'échelon international.

Une diversité d'autres activités ont été menées en rapport avec l'amélioration de la compréhension générale du Protocole de Kyoto et des accords de Marrakech, l'optimisation de la contribution des puits forestiers et la réduction des risques. Du matériel concernant les puits de carbone forestier a été préparé pour le Congrès forestier mondial qui a eu lieu en septembre 2003 à Québec, et de l'information et des conseils sur les projets de puits de carbone forestier ont également été fournis. L'appui du FACC a facilité les progrès enregistrés concernant le plan de travail concerté du Comité F-P-T sur les puits forestiers nationaux, de manière à améliorer la compréhension des puits de carbone forestier et de leurs sources, ce qui inclut l'estimation des changements des réserves de carbone forestier gérées, et l'évaluation des risques et des impacts des cycles de perturbation naturels. Ce travail est nécessaire à la fois pour comprendre les répercussions des accords internationaux sur les puits et pour se préparer à des négociations sur les puits pour la seconde période d'engagement.

Exportations d'énergie plus propre

À la table internationale des négociations, le Canada a fourni de grands efforts en vue d'obtenir des crédits à l'exportation d'énergie plus propre (EEPP), comme le gaz naturel et l'hydroélectricité. Ces exportations (dirigées vers les États-Unis, un pays qui n'est pas partie au Protocole de Kyoto) réduisent les émissions parce qu'elles déplacent davantage de combustibles à forte intensité de carbone que les États-Unis n'en utiliseraient par ailleurs. En dépit de ces avantages globaux, le Canada porte le fardeau des émissions reliées à la production et à la consommation qui y sont associées. Au cours de l'année écoulée, le Canada a poursuivi ses efforts pour obtenir une reconnaissance des retombées bénéfiques pour l'environnement mondial de ses exportations d'énergie propre vers les États-Unis. En dépit d'oppositions importantes, le Canada a maintenu la question de l'exportation d'énergie plus propre à l'ordre du jour à la fois de la CdP et de son Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, pour un examen plus approfondi par les parties. Les deux points à l'ordre du jour sur le thème des exportations d'énergie plus propre incluent la demande canadienne de crédits et une proposition d'étudier le rôle des EEPP en rapport avec la poursuite des objectifs du CCNUCC.

Transfert technologique

Ressources naturelles Canada a continué de favoriser la mise au point et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement aux pays en développement au cours de l'année écoulée.

Les faits saillants pour 2003-2004 :

- Soutien d'une étude au Ghana pour réunir de l'information sur l'application productive de technologies d'énergie durable installées préalablement, ce qui inclut des interventions reliées à

l'énergie ciblant essentiellement les pauvres des régions rurales. L'étude a entraîné des pratiques exemplaires et des leçons apprises, qui faciliteront l'intégration des besoins des usagers locaux à la sélection et à l'adoption des technologies des changements climatiques;

- Parrainage et organisation du séminaire du CTI de mars 2004, « Transfert et diffusion de technologies en Inde », à New Delhi. Cette activité a réuni des spécialistes du transfert des technologies ainsi que des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie et du secteur financier, qui ont examiné leurs rôles respectifs en matière de promotion, de diffusion et de mise en œuvre de technologies et de projets bénéfiques pour le climat;
- Participation structurée de l'industrie et du gouvernement canadien à l'International Climate Technology Bazaar (novembre 2003), en Inde, pour présenter une vaste gamme de technologies innovatrices reliées à l'énergie et aux changements climatiques. La sensibilisation du secteur privé canadien à la croissance du marché des technologies de l'environnement et de l'énergie en Inde a augmenté alors que la présence du gouvernement du Canada lors de cette activité a accru la sensibilisation des décideurs indiens aux capacités canadiennes. La participation de Ressources naturelles Canada a été saluée comme un grand succès par les participants du gouvernement indien et du secteur privé canadien, ainsi que d'autres participants. Il en a découlé des débouchés possibles pour les entreprises canadiennes, dont un protocole d'entente signé entre une entreprise canadienne et une entreprise indienne.

Sensibilisation du public

Le volet de sensibilisation du public conscientise les Canadiennes et les Canadiens aux changements climatiques et incite à l'action dans chaque province et territoire.

Les activités du volet de Sensibilisation du public (SP) ont continué de conscientiser les Canadiennes et les Canadiens aux changements climatiques et de les encourager à agir pour réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre (GES) à la maison, au travail et sur la route.

Programme de sensibilisation du gouvernement du Canada

Le site Web du gouvernement du Canada sur les changements climatiques continue de fournir aux Canadiens de l'information sur la science et sur les conséquences des changements climatiques. Il montre ce que fait le gouvernement du Canada et les rôles que peuvent jouer les Canadiens dans ce dossier.

Voici les faits saillants de 2003-2004 :

- Environ 700 000 publications sur les changements climatiques ont été distribuées aux Canadiens, en réponse aux demandes d'information par l'entremise de la ligne sans frais et du site Web sur les changements climatiques;
- On a communiqué directement avec plus de 29 000 personnes grâce à divers stands de sensibilisation du public aux changements climatiques à l'occasion de grandes expositions et conférences à l'échelle du Canada, notamment quatre événements d'exposition avec le programme de Communication Canada (l'Exposition nationale du Pacifique, l'Exposition nationale canadienne, Expo-Québec et l'Exposition de Fredericton). Les visiteurs ont été en mesure de faire l'essai d'un questionnaire électronique sur les changements climatiques, et d'un jeu interactif pour les enfants, et de parler directement au personnel concernant les divers enjeux des changements climatiques.

Le volet Collectivités

Le volet Collectivités est un volet important de la SP du FACC puisque les collectivités sont à la fois des publics cibles et d'importants partenaires dans la mise en œuvre des projets. Des études démontrent que les efforts déployés au niveau local sont très fructueux pour inciter à l'action. Ce secteur vise à encourager les municipalités à établir et à mettre en œuvre des stratégies de réduction de gaz à effet de serre, à encourager des activités communautaires de gestion de la demande d'énergie et des transports, et à promouvoir les pratiques exemplaires de SP dans les initiatives municipales et communautaires de réduction des gaz à effet de serre.

Les faits saillants de l'exercice financier 2003-2004 sont :

- Le programme de transport S-M-A-R-T, de Pollution Probe, est un programme en milieu de travail de réduction des déplacements, qui vise à offrir aux grandes organisations des conseils en matière de réduction des déplacements de véhicules à passager unique. Le programme vise à aider les employeurs à inciter et encourager les employés à utiliser des modes de transport plus durables pour se déplacer entre leur travail et leur domicile (c.-à-d. transport en commun, covoiturage, utilisation de bicyclettes), en augmentant les choix des employés en matière de transport au moyen de ressources d'information et de services de soutien.
- L'Alpine Club du Canada et divers partenaires ont lancé un programme de sensibilisation intitulé « Melting Mountains », qui vise à informer le milieu du plein air des répercussions des changements climatiques sur le milieu alpin. L'objectif final du programme consiste à inspirer les collectivités ciblées à relever le *Peak Challenge*. Le *Peak Challenge* est un outil de motivation novateur qui combine des mesures individuelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et une série d'étapes pour « atteindre le sommet ».

Le volet Grand public

Le volet Grand public a été conçu pour que les Canadiens approfondissent la compréhension qu'ils ont des changements climatiques, notamment les dimensions scientifiques, les impacts nationaux et régionaux, et les besoins d'adaptation, et aussi pour les motiver à agir. Le financement a été accordé à la création de produits, d'outils et d'initiatives d'information innovateurs et intéressants pour sensibiliser les Canadiens aux changements climatiques.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- *Le grand réchauffement*, une série télévisée en trois volets, a été produite pour diffusion sur le Discovery Channel et le Canal D en avril et en mai 2004. Les trois épisodes mettaient l'accent sur les sciences des changements climatiques, les répercussions pour le Canada et les pays du monde entier, et les solutions actuelles et futures pour résoudre le problème des changements climatiques. Alanis Morissette et Keanu Reeves ont fait la narration des trois épisodes, et un site Web sur le grand réchauffement, des messages d'intérêt public, la couverture média et l'organisation de projections de gala ont contribué à faire connaître la série.
- Le volet Sensibilisation du FACC a contribué à la production de *Mission arctique/Arctic Mission*, une série de cinq documentaires télévisés sur les changements climatiques qui ont été diffusés sur CBC (janvier – avril 2004) et TéléQuébec (novembre-décembre 2003). La série amène les spectateurs à effectuer un voyage à travers les eaux de l'Arctique canadien, au cours duquel on étudie les effets

dévastateurs du réchauffement planétaire sur l'écosystème arctique et les populations qui l'habitent. La série a connu un énorme succès au Québec et suscité de l'intérêt sur la scène internationale.

- Des expositions sur les changements climatiques ont été préparées dans des musées et des villes du Canada, dont Whitehorse, Vancouver, Calgary, Fort Whyte, Sudbury, Ottawa et Montréal. Les thèmes allaient de l'exploration des changements climatiques du dernier âge glaciaire jusqu'à aujourd'hui, à une activité multimédia qui décrit ce qui cause le changement de notre climat, et les répercussions pour le Canada et d'autres pays.

Les Carrefours

Les Carrefours de sensibilisation du FACC ont eu pour priorité les activités et les programmes réalisés au sein de chaque province ou territoire, pour sensibiliser les Canadiens aux changements climatiques, les aider à comprendre ces changements, leurs répercussions sur les collectivités et l'existence des gens, et les motiver à intervenir pour s'y adapter et en atténuer les impacts. Les Carrefours réunissent tous les ordres de gouvernement, les entreprises, le milieu universitaire, les groupes environnementaux et d'autres parties intéressées autour d'activités de sensibilisation aux changements climatiques. De plus, la plupart des Carrefours ont mis sur pied leurs propres programmes de sensibilisation (p. ex. campagne anti-ralenti, journées de sensibilisation communautaire aux changements climatiques, ateliers, publicité et trousseaux d'information, foires à grande échelle, conférences et salons professionnels) pour accroître la sensibilisation et promouvoir les mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Chaque Carrefour possède un comité consultatif composé d'intervenants locaux et régionaux qui l'aident à concevoir et à livrer ses activités de sensibilisation. Des fonctionnaires fédéraux d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada siègent au sein de ces comités. Les Carrefours sont liés à l'échelon national par le biais de l'Équipe consultative des Carrefours pilotes (ECCP), qui permet de partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises sur la sensibilisation aux changements climatiques.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- La mise en place de neuf Carrefours pilotes partout au pays, sauf en Ontario, au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut;
- Hausse, à l'Île-du-Prince-Édouard, de la sensibilisation des jeunes aux changements climatiques, grâce à un atelier d'échange sur le climat pour les jeunes (Youth Climate Exchange Workshop) et distribution des trousseaux sur la Climate Change Fair aux écoles intermédiaires et secondaires et aux groupes de jeunes partout dans l'île;
- Grâce à une campagne anti-ralenti et à des ateliers communautaires sur les changements climatiques, la Climate Change Connection (Carrefour du Manitoba) a été en mesure de distribuer environ 900 documents d'information et de sensibilisation sur les changements climatiques, rejoignant directement environ 550 personnes, et possiblement 650 000 Manitobains indirectement au moyen de 28 publicités parues dans la presse écrite, à la télévision et à la radio.

Le volet Jeunesse et éducation

Au cours de la phase 2 du programme de sensibilisation du FACC, le volet Jeunesse et éducation a financé huit projets à l'échelon régional, provincial et territorial, pour accroître l'enseignement des changements climatiques dans les classes de la maternelle à la fin du secondaire. Le programme de sensibilisation du FACC a également financé 13 projets s'adressant à des jeunes (15 à 24 ans) afin de

mobiliser leur énergie et leurs valeurs, pour qu'ils collaborent avec leur famille, l'école et leurs collègues ou leurs amis pour informer ou s'informer sur les changements climatiques et sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- Le Fonds a conclu un partenariat avec BC Hydro pour intégrer les changements climatiques à son programme d'étude PowerSmart, qui est enseigné dans les écoles élémentaires et secondaires de la C.-B.;
- Le concept des *Éco-écoles ontariennes* a mis l'accent sur la collaboration avec les commissions scolaires, qui regroupent de multiples intervenants, dans le but de concevoir et de promouvoir un nouveau programme. Celui-ci a un double objectif : un volet programme d'études, élaboration de matériel d'enseignement, et un volet locaux, transformant les écoles en des laboratoires où les étudiants peuvent faire l'apprentissage de comportements bénéfiques en matière de changements climatiques.

Le volet Entreprises et industrie

Le volet Entreprises et industrie appuie les programmes d'éducation du public qui consistent largement en campagnes auprès des travailleurs, visant à accroître la sensibilisation des employés aux solutions aux changements climatiques en milieu de travail, sur la route et à la maison.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- Un partenariat de Nature Action Québec avec Bell Canada comprend une campagne de sensibilisation des employés en ligne concernant les émissions individuelles de gaz à effet de serre et fournit aux employés de l'information sur la façon de réduire leurs niveaux d'émission;
- Le programme Cool Shop, Greenest City est un programme éducatif qui s'adresse aux petits détaillants de Toronto. Le programme permet de définir et de mettre en œuvre des mesures de gestion de l'énergie dans les magasins, ce qui conduit à une réduction des coûts pour les entreprises et des émissions pour la ville de Toronto. À ce jour, 25 vérifications énergétiques ont été réalisées dans des petits magasins, et des fonds supplémentaires ont été réunis pour appuyer les activités de Cool Shop (c'est-à-dire 25 000 \$ d'Enbridge, 30 000 \$ de Ressources naturelles Canada pour concevoir un ÉnerGuide pour les petites entreprises et 30 000\$ du ministère de l'Environnement de l'Ontario pour les capitaux de démarrage).

Le Défi d'une tonne

Même si le programme de sensibilisation du FACC a pris fin en mars 2004, le programme s'est lancé dans une nouvelle initiative appelée Défi d'une tonne. En août 2003, le gouvernement du Canada a annoncé le Défi d'une tonne – une initiative visant à inciter les Canadiens à réduire leurs émissions personnelles de gaz à effet de serre d'une tonne, soit d'environ 20 %. Dans le cadre de la transition du programme de sensibilisation du FACC au nouveau programme du Défi d'une tonne, les organisateurs ont commencé à incorporer des messages sur le Défi d'une tonne aux activités de sensibilisation et de diffusion, dans la mesure du possible.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- La Green Communities Association contribuera au programme du Défi d'une tonne en participant au réseau de soutien communautaire. La Green Communities Association communiquera avec ses membres et les encouragera à participer au Défi d'une tonne; et elle aidera des membres sélectionnés à participer au projet pilote communautaire Défi d'une tonne, et leur accordera un soutien pour la première année du programme pilote;
- Entreprises et industrie : Le Défi d'une tonne à l'intention des entreprises est une initiative coordonnée par l'Institut Pembina pour promouvoir le Défi d'une tonne en mettant sur pied une campagne dans les lieux de travail pour encourager les employés à participer à une compétition amicale contre d'autres entreprises, qui porte sur la réduction de leurs émissions personnelles de gaz à effet de serre. Les entreprises qui ont participé incluent Pétro-Canada, Suncor, Shell Canada et, récemment, ConocoPhillips. À ce jour, 253 employés se sont engagés à réduire leurs émissions.

Science, impacts et adaptation (SIA)

Le volet Science, impacts et adaptation vise à faire progresser les connaissances aux chapitres de l'ampleur, du rythme et de la répartition régionale des changements climatiques, de leurs impacts sur le Canada et de la façon de s'y adapter.

Le volet Science, impacts et adaptation compte deux sections. La section scientifique, qui relève d'Environnement Canada, et la section des impacts et de l'adaptation, menée par Ressources naturelles Canada. Le FACC a accordé un appui financier aux projets et activités des deux sections.

Science

Au cours de la deuxième étape du programme du FACC, les priorités de recherche de la section scientifique ont été les processus climatiques, la modélisation climatique, les scénarios sur le climat et l'évaluation. Au cours de l'exercice financier 2003-2004, cinq nouveaux projets ont vu le jour, ce qui a porté à 26 le nombre de projets financés dans cette section. Plus du tiers de ces projets étaient la responsabilité de chercheurs universitaires (11), et 14 universités y ont participé. De plus, on a continué à accorder de l'aide financière aux scientifiques des universités et du gouvernement canadien participant aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). BIOCAP-Canada Inc., une organisation sans but lucratif basée à l'université Queen's de Kingston, Ontario, a aussi reçu des appuis financiers pour son travail sur les questions scientifiques entourant la gestion des gaz à effet de serre de la biosphère. Des détails sur BIOCAP apparaissent dans la section intitulée « Réserve du FACC ».

Certaines réalisations de la section des sciences du FACC au cours de l'exercice financier 2003-2004 :

- La poursuite du financement d'une infrastructure canadienne pour l'élaboration de scénarios sur les impacts des changements climatiques, avec un engagement financier pour 2004-2005 également. L'infrastructure a accueilli un atelier national sur l'élaboration de scénarios sur la variabilité et les extrêmes climatiques à Victoria, en octobre 2003, ainsi que des ateliers de formation aux scénarios pour la communauté des utilisateurs du Québec et de l'Ontario;
- D'autres recherches sur des scénarios ont été lancées, dont l'élaboration de multiples scénarios de changements climatiques à haute résolution, l'élaboration d'un système d'information géographique sur les changements climatiques pour le Canada et une évaluation des techniques de réduction d'échelle pour simuler des événements exceptionnels.

- Allocation d'un soutien financier pour la réunion du 3^e Congrès de l'International Geosphere-Biosphere Programme, à Banff, en Alberta, du 19 au 24 juin 2003;
- Fourniture d'un soutien financier pour le Bureau du projet (ACSYS) international et du projet CliC sur le climat et la cryosphère (IACPO), à l'Institut polaire norvégien de Tromsø, en Norvège;
- Publication et diffusion sur le Web de trois fiches techniques – surveillance du système climatique, modélisation du système climatique et Arctique;
- Soutien suivi pour élargir l'expertise et la capacité de modélisation du Canadian Centre for Climate Modelling and Analysis (CCCMA) de l'Université de Victoria. Cela inclut des interactions climat-chimie et des processus biogéochimiques, ainsi qu'une composante océanique améliorée et une meilleure représentation des aérosols et de leur interaction avec le rayonnement solaire;
- Soutien et contrôle suivis des projets consacrés à l'étude des processus de système climatique.

Impacts et adaptation

Pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques ou bien tirer parti des avantages, il faut une connaissance des impacts futurs ainsi que des processus et moyens par lesquels les Canadiens s'y adapteront. Il faut aussi bien comprendre le rôle de chaque personne, de l'entreprise privée et des gouvernements. Les projets que le sous-volet Impacts et adaptation appuie ont été conçus pour approfondir la compréhension de la vulnérabilité du Canada aux changements climatiques et pour informer les décideurs face aux décisions d'adaptation à court terme. Cette phase du FACC permet de mettre encore davantage l'accent sur la compréhension du processus d'adaptation.

Les travaux relatifs à 43 projets menés par des chercheurs des universités, des pouvoirs publics et du secteur privé de l'ensemble du pays, et qui mettent l'accent sur les ressources en eau, l'agriculture, les pêches, la santé humaine, la foresterie et la gestion des côtes, se sont poursuivis. Les chefs de projet ont mis à profit une diversité d'approches pour communiquer l'information concernant les projets en cours aux décideurs des collectivités, des industries et des pouvoirs publics.

Plusieurs projets ont été achevés et ont fait l'objet de rapports :

- *Les effets des changements climatiques sur la gestion des eaux frontalières et transfrontalières du Canada.* L'équipe de recherche, menée par Jim Bruce (GCSI) et Gordon McBean (ICLR), a examiné les conditions des traités et accords existants relativement à 11 bassins fluviaux situés entre le Canada et les États-Unis et cinq systèmes riverains interprovinciaux, dans l'optique de la réaction de ces bassins et de ces cours d'eaux aux variations passées du climat et aux futurs changements. Leur analyse a conclu que les accords sur la gestion de l'eau sont vulnérables aux changements climatiques. Le rapport fournit des constatations détaillées ainsi que des recommandations en matière de politique, de surveillance et de recherche supplémentaire. On peut obtenir le rapport (en anglais) à <http://adaptation.nrcan.gc.ca>, sur la page de la base de données du projet;
- Élaboration d'une approche intégrée de l'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation indiquées aux variations des niveaux d'eau du fleuve Saint-Laurent. Le projet, mené par Jennifer Milton (Environnement Canada), mettait l'accent sur la vulnérabilité et l'adaptation aux variations du niveau des eaux du fleuve Saint-Laurent dans la région de Montréal/lac Saint-Louis. Le projet a permis d'évaluer la vulnérabilité de certains usages socio-économiques et environnementaux du système, le débit étant contrôlé pour les besoins de la production hydroélectrique, de contrôle des inondations et de la navigation, alors qu'on s'attend à une chute importante des niveaux de l'eau au

fur et à mesure que le climat changera. Un rapport final sera disponible à <http://adaptation.nrcan.gc.ca>.

- Méthodes d'évaluation de la vulnérabilité de la santé humaine et de l'adaptation de la santé publique aux changements climatiques. Cette initiative conjointe de Santé Canada, de l'Organisation mondiale de la santé et du Programme des Nations Unies pour l'environnement a abouti à la première publication qui fournit de l'information concrète pour les pouvoirs publics et les organismes de santé, afin de les aider à effectuer des évaluations nationales de la vulnérabilité de la santé humaine aux changements climatiques. La publication est disponible à l'OMS (publicationrequests@euro.who.int).

Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM)

Le programme de mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM) offre un soutien aux programmes fédéraux qui financent des projets technologiques destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale et internationale, et rassemble des partenaires de tous les ordres de gouvernement, de l'industrie et des collectivités.

Le TEAM demeure l'un des principaux outils de la mise en œuvre de la politique fédérale sur les changements climatiques. L'approche unique du programme, qui repose sur un financement par reconduction et sur un vaste réseautage, a réuni des partenaires de l'industrie, de la collectivité et de l'étranger afin d'encourager de nouveaux investissements dans les technologies innovatrices pour réduire les gaz à effet de serre. Le TEAM relève de Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et Industrie Canada, mais plusieurs autres ministères fédéraux y participent.

Au cours de l'exercice financier 2003-2004, le TEAM a poursuivi sa mission portant sur les mesures d'action précoce en matière de technologies et de changements climatiques par le biais :

- D'un élargissement de son rôle de leadership dans le domaine de la mesure du rendement et des répercussions de projets reliés aux gaz à effet de serre, particulièrement concernant les systèmes d'appréciation des gaz à effet de serre (SAGES). Le TEAM a constitué un groupe de travail pour aider les autres programmes et les autres administrations à mettre sur pied leurs propres capacités relatives aux gaz à effet de serre et à diffuser ces outils aux partenaires du secteur privé. Un processus a été instauré sur MERX, où une liste de prestataires de services indépendants préqualifiés de SAGES dans 11 domaines techniques différents sera constituée. Trois projets pilotes SAGES ont été réalisés;
- D'un soutien aux grands investissements privés effectués subséquemment dans plusieurs entreprises qui ont collaboré avec les activités fédérales de R et D à long terme. On estime à 50 millions de dollars et 300 millions de dollars les investissements commerciaux subséquents effectués en fonds publics et privés, respectivement, à la suite de l'achèvement des projets de TEAM;
- D'une évaluation et d'une approbation d'un projet industriel et d'un projet communautaire dans les secteurs des transports et de l'agriculture;
- Des projets de TEAM appuyés à ce jour dans 64 villes canadiennes, 10 provinces, deux territoires et 16 pays;
- Des projets qui ont eu pour résultat une amélioration de l'efficacité énergétique et une augmentation des sources nationales d'énergie renouvelable, ce qui améliorera la qualité de l'air urbain et confèrera

de la stabilité à l'approvisionnement énergétique. Le smog et la pollution atmosphérique seront également traités dans le cadre de projets du TEAM reliés aux transports, y compris les projets appuyant une économie de l'hydrogène.

Faits saillants des résultats techniques pour 2003-2004

- La turbine éolienne de 750 kW à la Place de l'Exposition de Toronto a dépassé la marque des 1 000 000 kWh en décembre 2003. Un autre projet similaire de turbine éolienne à Ashbridges Bay est actuellement à l'étude (Toronto Renewable Energy Co-operative: Windshare).
- Le système de compostage Cleanit Greenit (CG) a satisfait aux critères de qualité du compost de catégorie A du CCME. Le système CG a, à l'heure actuelle, une capacité opérationnelle de traitement de 13 000 tonnes de déchets organiques par année (KC Environmental).
- EcoSmart Concrete a continué à identifier et à construire de nouveaux sites qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre du ciment Portland, dont un magasin de deux étages, Mountain Equipment Co-op, à Montréal, en utilisant un mélange d'au moins 20 % de ciment de laitier et de 4 % de fumées de silice (EcoSmart).
- La démonstration d'une unité HySTAT de 50 kW qui utilise la technologie des piles à combustible PEM à l'Exposition canadienne nationale à Toronto, avec des capacités de production d'énergie et de recharge (Hydrogenics).
- La démonstration d'une gamme de panneaux photovoltaïques (PV) de 20kW fabriqués selon la technologie Photowatt a été effectuée au Goodwill Hall de l'Université Queen's à Kingston, en Ontario. L'application PV a produit de l'énergie, tout en offrant des avantages aux systèmes CVC depuis juillet 2003 (Automation Tooling Systems).
- La construction, l'exploitation et la démonstration de deux cellules énergétiques dotées de tous les instruments nécessaires, d'une superficie de 1 500 m² chacune sur un site auparavant utilisé comme décharge à ciel ouvert non contrôlée pour les déchets solides municipaux en Argentine (Conestoga-Rovers & Associates).
- Construction d'un supermarché innovateur avec des systèmes CVC (chauffage, ventilation et climatisation) et de réfrigération de pointe, pour réduire la consommation totale d'énergie d'un supermarché type d'environ 25 % et les émissions de gaz à effet de serre d'environ 50 % (Loblaws).
- Une simple mesure de suivi immédiate suivant une vérification parrainée par TEAM dans une usine a généré des économies immédiates des frais énergétiques estimées à 500 000 \$ par année et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5 300 t/année (CETAC-West).
- Mariah Energy, de Calgary, a fait la démonstration d'une microturbine de production combinée électricité-chaaleur de 30 kW, projet qui, selon les vérifications, réduit les émissions de gaz à effet de serre de 180 tonnes/année/unité. Vingt (20) microturbines ont été installées partout en Amérique du Nord une fois ce projet mené à bien.

Réserve du FACC

La réserve du FACC a été établie pour financer des projets qui dépassent la portée ou les budgets des secteurs de base.

Le fonds de réserve a été constitué dès le début du FACC en tant que fonds d'urgence destiné à répondre aux pressions et aux projets inconnus que le financement en bloc ne pouvait satisfaire. La répartition des fonds de la Réserve requiert que les deux ministres responsables (Environnement Canada et Ressources naturelles Canada) ratifient son affectation.

Faits saillants pour 2003-2004 :

- BIOCAP-Canada Inc., une organisation sans but lucratif basée à l'Université Queen's, à Kingston, regroupe des membres des gouvernements provinciaux et fédéral, de l'industrie, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux (dont 14 bailleurs de fonds et plus de 40 partenaires de recherche). BIOCAP-Canada coordonne plusieurs réseaux pancanadiens de recherche universitaire qui collaboreront avec les scientifiques du gouvernement fédéral et d'autres pour aborder les questions scientifiques entourant la gestion des gaz à effet de serre de la biosphère. Revue par les pairs, la recherche en collaboration se poursuit dans plusieurs domaines importants grâce à des fonds substantiels engagés par des partenaires et à l'arrivée de nouveaux commanditaires et partenaires. BIOCAP a financé au total 16 projets en 2003-2004 dans le cadre de quatre réseaux existants, avec le soutien financier requis pour le travail de 100 chercheurs et 185 professionnels hautement qualifiés de 20 universités canadiennes dans huit provinces. Une nouvelle stratégie de communications a été lancée, comprenant l'élaboration de *BIOCAP Brefs, Actualités* ainsi qu'un nouveau contenu et des mises à jour du site Web (incluant une section sécurisée pour les membres qui téléchargent des documents). Une évaluation de BIOCAP, effectuée au cours de l'été 2003, a donné des résultats positifs indiquant que BIOCAP demeurait pertinent et que le programme de recherche de BIOCAP Canada était nécessaire;
- La Réserve du FACC a contribué à financer l'évaluation des risques et des avantages sur la santé qui découlent de l'utilisation généralisée de l'éthanol comme ingrédient entrant dans la composition de l'essence automobile. L'ajout de l'éthanol modifie la composition et les propriétés physiques du carburant. En conséquence, la composition des émissions à la fois de vapeur et d'échappement change, et il en découle une augmentation de certaines émissions, parallèlement à la diminution d'autres émissions. Ces changements des émissions ont pour conséquence des effets variables sur les niveaux des polluants dans l'atmosphère et sur l'exposition des humains/conséquences sur la santé. Le financement pour l'année financière 2003-2004 a servi à mettre en place les bases scientifiques requises pour caractériser les impacts atmosphériques des véhicules alimentés à l'éthanol ainsi que les effets potentiels de l'éthanol sur la santé.
- GLOBE 2004 est la huitième d'une série de conférences et de foires commerciales semestrielles qui ont fait du Canada une importante source d'idées innovatrices sur les problèmes environnementaux nationaux et internationaux cruciaux, tout en positionnant les technologies environnementales canadiennes sur le marché mondial. Lors de cette conférence, 1 800 délégués du monde entier actifs dans le domaine de l'environnement ont étudié les développements les plus récents dans les domaines suivants : i) la viabilité des entreprises; ii) la politique énergétique et les changements climatiques; iii) la dimension commerciale de la construction de villes durables.
- L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) forme maintenant un partenariat avec la Fédération canadienne de l'agriculture, le Canadian Cattlemen's Association, l'Eastern Canadian Soil and Water Conservation Centre et le Conseil de conservation des sols Canada. Le

partenariat travaille avec les producteurs pour arriver à une compréhension des sources agricoles de gaz à effet de serre et des pratiques de gestion qui pourraient en atténuer les effets. Il en est résulté de nombreux ateliers de Planification environnementale des exploitations agricoles d'un bout à l'autre du pays, une conférence portant sur l'agrosylviculture et les changements climatiques, la publication de trois numéros du bulletin d'information à distribution élargie, un catalogue de documents de diffusion externe traitant des gaz à effet de serre et destiné aux groupes industriels, au milieu universitaire et aux agences de diffusion externe, des démonstrations sur les fermes dans toutes les provinces, un calculateur des gaz à effet de serre pour les producteurs de bétail ainsi que de nombreux feuillets d'information et des présentations vidéos portant sur les pratiques exemplaires en gestion agricole. Des opérations ont été menées en 2003-2004, l'année finale et de « nettoyage » de ce projet. Un bulletin final a été publié et on a réimprimé du matériel de diffusion produit au cours des années précédentes.

- En septembre 2003, le Canada était l'hôte du Douzième congrès forestier mondial. Organisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le congrès a été organisé en partenariat par les gouvernements du Canada et du Québec, et présidé par le ministre des Ressources naturelles du Canada. Le Congrès a réuni plus de 4 000 spécialistes des forêts, fonctionnaires, chefs de file de l'industrie, écologistes et représentants de peuples autochtones provenant de 143 pays, en quête d'une démarche commune pour l'avenir des forêts mondiales. La déclaration finale du Congrès a marqué une nouvelle approche en matière de coopération internationale sur les forêts, soulignant pour la première fois le rôle des forêts en tant que moyen d'atteindre certains des objectifs généraux de la société, dont le développement humain et l'atténuation de la pauvreté. Les changements climatiques – et l'approche du Canada dans ce domaine – ont été l'un des points de mire du congrès, grâce à des séminaires, des exposés et des documents techniques présentés par des experts canadiens.

ANNEXE A – DÉPENSES DU FACC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004

FACC Blocs/Programmes/Activités	Dépenses réelles		
	Exploitation k\$	Contributions k\$	Total k\$
Bâtir pour l'avenir			
- Coordination fédérale	1 892	45	1 931
- Coordination et Consultations F/P/T	30	0	30
- Communications	1 570	50	1 620
- Développement/Analyse/EDEI	5 240	200	5 440
- Développement/Analyse – autres options politiques	5 515	50	5 565
- Obligations internationales : présentation de rapports	2 501	1 666	4 167
Total partiel	16 748	2 011	18 759
Politique internationale et activités connexes			
Total partiel	3 948	512	4 460
Sensibilisation du public			
Total partiel	4 098	4 732	8 830
Science, impacts et adaptation			
- Science	2 015	939	2 954
- Impacts et adaptation	884	1 430	2 314
Total partiel	2 899	2 369	5 268
Mesures d'action précoce en matière de technologie			
Total partiel	849	8 760	9 609
Réserve			
- CPRA	57	50	107
- BIOCAP	0	1 439	1 439
- Initiative de sensibilisation ARAP	1	45	46
- Globe 2004	0	450	450
- Congrès forestier mondial	50	550	600

- Étude sur l'éthanol	33	0	33
Total partiel	141	2 534	2 675
Total	28 683	20 918	49 601